Mairie de BOISGERVILLY
Téléphone : 02.99.06.42.05
Site Internet : www.boisgervilly.fr
Rédaction et diffusion : Mairie de Boisgervilly

Mensuel
Mars 2021 - N° 71

Boisger'info

« Fête des Grands-mères (le 07 mars)

« L'hirondelle aux champs amène joie et printemps ». (Le 20 mars)

« Passage à l'heure d'été » (le 28 mars)

VIE COMMUNALE :

Mairie :
La mairie est ouverte les lundi, mardi, jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h, et le samedi matin de 9h à 12h. Permanence téléphonique le vendredi.

Conseil municipal : Le jeudi 11/03 à 19h30 à la salle polyvalente. La séance est à huit clos compte tenu des contraintes sanitaires. Vous pouvez retrouver l'ordre du jour et les comptes rendus des précédents conseils municipaux sur le site internet : http://www.boisgervilly.fr/ordres-du-jour-et-deliberations-conseil-municipal.php

CCAS :
Le repas annuel du CCAS ne pouvant avoir lieu compte tenu du contexte sanitaire actuel, des bons d'achats alimentaires d'une valeur de 20€ (1 bon de 10€ et 2 bons de 5€) vont être distribués, à la fin du mois de mars, à domicile aux personnes de plus de 70 ans. Ces bons seront à utiliser dans un délai d'un mois dans les trois commerces alimentaires de la commune : Epicerie / Bar de la Mairie, Boulangerie, Pizzéria.

Logements disponibles Résidence du Bois Joly :
Deux logements 1T3 et 1T3 duplex sont disponibles dans la résidence à destination des personnes âgées et/ou à mobilité réduite (plafond de ressources à ne pas dépasser).
Renseignements à la Mairie.

Point situation sanitaire COVID-19 : Dispositions toujours en vigueur :
- Fermeture de la salle polyvalente et de la salle des sports pour toutes les activités (à l'exception des activités à destination d'un public handicapé).
- Port du masque obligatoire en extérieur, pour tout piéton, à partir de 11 ans.
- Couvre-feu de 18h à 6h du matin.
- Interdiction des rassemblements sur la voie publique.
- Etat d'urgence sanitaire jusqu'au 01/06.

Toutes les mesures sont détaillées sur le site du gouvernement : https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus

ETAT CIVIL :

Au mois de février, nous avons enregistré 1 naissance et 1 décès.

PAVOISEMENT :

Le 11/03 : Journée nationale en hommage aux victimes du terrorisme.

Le 19/03 : Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

SMICTOM :
Collecte des déchets :
Bac vert : les mardis 02, 09, 16, 23 et 30/03.
Bac jaune : les vendredis 05 et 19/03.
Attention : changement en 2021 pour la collecte des bacs jaunes : semaines impaires.
www.smictom-centreouest35.fr.

Déchetterie Montauban :
Ouverture aux jours et horaires habituels, consultables sur le site Internet : www.smictom-centreouest35.fr.
Port du masque obligatoire.

Transmettez vos informations soit à la Mairie soit par mail avant le 20 de chaque mois : mairie-deboisgervilly@wanadoo.fr.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE : 02.99.61.76.64

Exposition :
Du 24/02 au 10/03, les enfants du centre de loisirs exposent dans l'espace « Le Préau ». Venez voir les peintures réalisées par les enfants pour illustrer l'histoire de « *Plouf !* », où un loup tombe dans un puits. Compte tenu du contexte sanitaire, l'accès est limité. Une famille à la fois peut découvrir le récit illustré aux horaires d'ouverture de la bibliothèque.

Animation « tablette numérique » :
Le vendredi 12/03 à 14h30, les seniors sont invités à découvrir des applications ludiques sur tablette. L'occasion de s'amuser tout en apprenant à utiliser une tablette. Durée 1h. Sur inscription. Places limitées.

Nouveauté : « la nouvelle étagère facile à lire »
A la bibliothèque, vous trouverez une nouvelle étagère qui présente des livres faciles à lire. Que ce soit pour les enfants ou pour les adultes, cette sélection propose des livres à ceux qui peuvent être éloignées de la lecture ou qui souhaitent simplement une lecture facile.

Et les nouveaux ouvrages disponibles :
Romans, albums, bandes dessinées jeunesse et adulte… venez découvrir les nouveautés.

Horaires :
Mercredi de 14h30 à 18h00
Vendredi de 16h00 à 18h00
Samedi de 10h00 à 12h15
bibliotheque.boisgervilly@wanadoo.fr
+ Page Facebook

RELEVE PLUVIOMETRIQUE 2021 :

Relevé des précipitations quotidien dans le bourg de Boisgervilly.

Mois	Boisgervilly (Bourg) 2020	Boisgervilly (Bourg) 2021	Moyenne sur le Dpt 35 de 1988 à 2012 Source Météo France
Janvier	78 mm	61 mm	98 mm
Février	93 mm	56 mm	32 mm
TOTAL	**171 mm**	**117 mm**	**130 mm**

ENFANCE ET JEUNESSE

- **Ecole publique « La Rose des Vents » :**

Nouvelle inscription année scolaire 2021-2022
Il est **nécessaire de vous présenter en Mairie avec le livret de famille et un justificatif de domicile** afin d'obtenir un certificat d'inscription à transmettre à la directrice de l'école.
Ecole publique « La Rose des Vents » : 02.99.06.49.70.

- **Portail famille :**

Rappel : n'oubliez pas de procéder aux inscriptions (restauration scolaire, garderie et centre de loisirs du mercredi) sur le portail famille pour le mois de mars.

- **Centre de loisirs :**

Ouverture des inscriptions pour les vacances de Printemps le lundi 29/03**.** Possibilité d'inscription à la journée ou à la demi-journée, avec ou sans repas.
Le planning des activités sera disponible début avril sur la page d'accueil du Portail famille.
Contact : Delphine ROBERT au 02.99.06.48.83 ou centredeloisirs-boisgervilly@orange.fr.

ELECTIONS

Les dimanches 13 et 20 juin, les électeurs français sont appelés à désigner **leurs élus régionaux et départementaux.**
Le **Conseil Régional** a en charge notamment le développement économique, l'aménagement du territoire, les transports non urbains et les transports scolaires, la gestion des lycées et de la formation professionnelle.
Le **Conseil Départemental** a en charge notamment l'aide sociale dont la protection de l'enfance et le revenu de solidarité active (RSA), les routes départementales, et la gestion des collèges.

Les jeunes qui viennent d'obtenir la majorité sont inscrits d'office sur les listes électorales. Ils sont invités à venir vérifier leur inscription en Mairie. Leurs cartes électorales ainsi que celles des nouveaux arrivants seront distribués par la Poste fin mai.

PAROISSE SAINT ELOI DU GARUN :

Une permanence a lieu tous les samedis de 11h à 12h, à la maison paroissiale de Boisgervilly (Rue Saint Eutrope) et du lundi au samedi de 9h à 12h au presbytère de Montauban.

Messe : dimanche 14/03 à 9h30.

Téléphone : 02.99.06.61.72.
Courriel : paroissesteloi@yahoo.fr
Site internet : rennes.catholique/paroissesteloi.fr

VIE ASSOCIATIVE : *Rubrique réservée à toutes les associations communales.*

APE Ecole publique :

Collecte de ferraille le samedi 13/03 de 8h à 17h.
Contact et renseignements : Frédéric GARCIA au 06.15.42.55.64, apeboisgervilly@outlook.fr ou facebook APE Boisgervilly-La rose des vents.
Protocole à respecter :

INTERCOMMUNALITE :

https://www.stmeen-montauban.fr/

Accueil au siège :
Il est demandé aux usagers de privilégier les contacts par téléphone et par mail.
Les permanences (habitat, transport à la demande, partenaires de l'emploi, accueil des gens du voyage…) se poursuivent sur rendez-vous dans le respect des mesures sanitaires.
Contact : 02.99.06.54.92 ou accueil@stmeen-montauban.fr

Service jeunesse :
Le **programme jeunesse des vacances d'hiver** est en ligne.
https://www.stmeen-montauban.fr/actualites-jeunesse/545-jeunesse-vacances-d-hiver

L'info jeunesse en tournée a repris le 22/02 jusqu'au 5/03 :
Un stand d'information pour les 11/30 ans en itinérance dans les communes du territoire.
Des informateurs jeunesse viennent directement à la rencontre des jeunes pour les informer sur de nombreuses thématiques comme l'orientation, les formations, les métiers, les stages, l'emploi, le logement, les départs à l'étranger, la santé, les loisirs, les droits…

« Vous avez un projet de voyage ? Des interrogations sur votre orientation ? Besoin de trouver le stage de vos rêves ?

Nous vous accompagnerons dans vos projets et répondrons à toutes vos questions » expliquent Diane-Perle et Erwan, informateurs jeunesse de la Communauté de communes Saint-Méen Montauban.

Accueil gratuit et sans rendez-vous de 14h à 17h :
- Lundi 1er/03 à la médiathèque de Muel
- Vendredi 5/03 à l'espace culturel de Quédillac.

PREVENTION :

Alerte chenille processionnaire du pin :

Les conditions météorologiques de cette mi-février vont déclencher, dans les prochains jours, les premières descentes massives de chenilles processionnaires du pin.

Tout ramassage ou manipulation des chenilles est à proscrire sans équipement de protection adapté (masques, gants, lunettes) car le risque d'urtication sévère est majeur à ce stade de développement.

Il est actuellement trop tard pour entreprendre des mesures de lutte efficaces sur les chenilles dans leur phase de pleine mobilité. Le principe d'urgence le plus efficace consiste à utiliser un désherbeur thermique à gaz type chalumeau qui permet de neutraliser les chenilles au sol sans contact direct.

Il est important de limiter et baliser les accès aux zones à risques et d'informer les enfants sur les dangers encourus.

Dans la mesure du possible, **les chiens et les chats doivent être isolés des zones de circulation et d'enfouissement aux abords des pins**. En effet, les atteintes chez les animaux domestiques peuvent être extrêmement graves voire fatales.

Sur le domaine public, il est recommandé d'éviter la promenade des animaux domestiques aux abords des pins sylvestres, des pins noirs d'Autriche, des pins maritimes, des pins laricio, et quelques fois des cèdres.

En fonction de l'évolution des conditions météorologiques, ce phénomène dangereux peut durer jusque fin mars.

GESTES DU MOIS : QUE FAIRE DES MASQUES JETABLES USAGES ?

CONSIGNES PRÉSENTATION DES BACS

- ✓ **Ne pas positionner le bac à l'envers ; bien mettre la poignée côté voirie.**
- ✓ **Ne pas tasser les déchets à l'intérieur du bac.**
- ✓ **Ne pas déposer de sacs poubelles sur le couvercle ou à côté du bac, ils ne seront pas collectés.**
- ✓ **Le bac doit être fermé.**
- ✓ **Ne pas mettre de déchets ménagers, ni de sac plastique dans le bac jaune.**

SMICTOM CENTRE ILLE & VILAINE OUEST

NOUVELLE ACTIVITE :

FG Conseil - M. GARCIA Frédéric
Conseiller en gestion de pilotage d'entreprise
06.15.42.55.64.
fgconseil.garcia@gmail.com

Savez-vous que les sapeurs-pompiers volontaires sont des citoyens comme vous ?
#REJOIGNEZNOUS
www.sapeurs-pompiers35.fr
SDIS 35 – 02.99.87.65.43

SAPEURS POMPIERS Ille & Vilaine

PERMANENCES A LA MAIRIE : 02.99.06.42.05

Maire : M. Bernard PIEDVACHE : le samedi matin de 9h00 à 12h00 sans rendez-vous.

Les Adjoints (Mme BROUCK, M. GUINARD, Mme BERTHELOT) sur rendez-vous.